

30 ANS DE PRODUCTION DE LA VILLE EN ÎLE-DE-FRANCE

1982 - 2012

Le recyclage urbain : un atout pour limiter la consommation d'espaces agricoles et naturels

L'Île-de-France est un territoire de diversité : la région accueille à la fois une des plus importantes agglomérations européennes et des espaces naturels, agricoles et forestiers qui totalisent plus des trois quarts de la superficie régionale. Dans ce contexte, le foncier et son usage sont au cœur d'un véritable rapport de forces, à savoir les conflits d'usage entre urbanisation valorisation agricole ou naturelle de la terre.

Depuis 30 ans, l'Institut Paris Région observe l'évolution de l'occupation des sols franciliens (grâce au Mes, outil de suivi du Mode d'occupation du sol) afin de mieux accompagner la Région Île-de-France dans ses politiques stratégiques de planification.

L'analyse régulière de photographies aériennes permet ainsi de retracer les deux grands processus de production de la ville : le recyclage des espaces déjà urbanisés et la consommation d'espaces naturels et agricoles par l'urbanisation. Alors que la SDUR donne la priorité au renouvellement urbain pour préserver les espaces agricoles et naturels, la dynamique de reconstruction de la ville sur elle-même n'a jamais été aussi vivace et concerne tous les territoires !

De ce fait depuis 2008, la production de la ville se fait majoritairement en recyclage des tissus déjà urbains.

Recyclage urbain entre 1982 et 2012

Le recyclage urbain correspond à la réutilisation d'espaces déjà urbanisés pour de nouvelles occupations (activités cohabitantes à de l'habitat, habitat individuel remplacé par de l'habitat collectif, par exemple).

Extension urbaine entre 1982 et 2012

La consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers fait référence à leur aménagement en faveur d'usages urbains (habitat, activités, espaces verts, infrastructures).

Fond de plan

- Espaces urbanisés
- Espaces ruraux
- Espaces forestiers

0 10 km
© Institut Paris Région 2019
sources : Mes 1982, Mes 2012 L'Institut Paris Région

Processus de production de la ville : alors que l'extension urbaine ralentit, le recyclage urbain devient majoritaire

Rythme annuel de recyclage urbain



Rythme annuel de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers



- 1982: La loi d'orientation
- 1983: Signature du protocole pour l'habitat d'Eurométropole
- 1984: Loi d'orientation de la Nouvelle Vallée de l'Est parisien
- 1985: Loi de construction des Champs de Mars pour l'Est parisien et la Grande Arche de La Défense
- 1987: Préparation de la Dynamique du Centre
- 1988: Institution de la base sur les bureaux pour attirer un tissu d'aménagement de l'Île-de-France
- 1989: Projet de ligne E du RER
- 1990: Nouveau schéma régional des TDR
- 1991: Révision du SDRF
- 1992: Protégement de la ligne E du métro jusqu'à La Défense
- 1993: Ouverture du parc d'Eurométropole
- 1994: Adoption du SDRF
- 1995: Ouverture de l'AR 88
- 1996: Création du PNR du Grand Paris
- 1997: Création du PNR de l'Est parisien
- 1998: Grand temps, près de 50 % de la forêt détruite en Île-de-France
- 1999: Loi Solidarité et renouvellement urbain
- 2000: Loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine
- 2001: Adoption du plan de rénovation de La Défense
- 2002: Création du PNR des Pays de France
- 2003: Révision du SDRF
- 2004: Adoption du plan de rénovation de La Défense
- 2005: Révision du SDRF
- 2006: Loi du Grand Paris, en projet
- 2007: Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
- 2008: Loi du Grand Paris, en projet
- 2009: Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
- 2010: Loi ALUR
- 2011: Loi ALUR
- 2012: Loi ALUR
- 2013: Loi ALUR
- 2014: Loi ALUR
- 2015: Loi ALUR
- 2016: Loi ALUR